

LETTRE AUX ADHERENTS

Journal d'information de l'association PERPIGNAN LA GARE
Association Loi 1901 4 rue Béranger -Perpignan

N° 36– avril 2011



NUMEROS UTILES

Mairie annexe Béranger :

→ 04 68 66 30 01

Police municipale :

→ 04 68 .88.66.66

Allo Perpignan Sécurité :

→ 0800 22 22 66

Service Propreté :

→ 0800 22 00 00

Service circulation :

→ 04 68 66 18 16

Service Voirie / Travaux :

→ 04 68 62 37 09

Commissaire de quartier :

Bernard CAFFIN

→ 04.68.35.03.38



LE MOT DU PRESIDENT

Gardons-nous de crier Victoire !

Merci à Jean-Marc PUJOL d'être revenu sur la position des services de la ville, qui jugeaient un peu hâtivement notre quartier pour partie insalubre.

Il nous faut maintenant « soigner » les aménagements de notre avenue de la gare, de l'aménagement de la place de Belgique, des trottoirs de nos rues, de notre éclairage public, de notre mobilier urbain etc. Et bien sûr, le projet de restauration de l'aménagement de l'école Jean-Jacques Rousseau.

Beaucoup de travail reste, nous avons saisi l'Atelier d'Urbanisme, pour nous assister dans ces projets. Une réunion très prochaine doit être organisée, vous y serez, bien sûr, tous conviés.

Nous avons tous bien noté lors de la dernière intervention de Jean-Marc PUJOL, que la concertation n'était pas à ses yeux une simple formalité administrative pour valider des projets déjà décidés, mais une phase préalable avec les associations et les habitants en amont des projets.

Nous ne pouvons qu'approuver et apprécier cette position, que nous appelions de nos vœux depuis longtemps. Pourvu que l'application soit réelle... !!!

- **VENDREDI 25 MARS : REUNION PUBLIQUE**



Le vendredi 25 mars à 17h30 s'est tenue une réunion publique avec M. Jean-Marc PUJOL, Maire de Perpignan, d'élus de la Ville (Mme VIGUE, Mme BEAUFILS, Mme PAGES, Mme VIAL) à l'Hôtel d'agglomération PMCA, bd St Assisclé.

Il s'agissait pour M. Le Maire d'annoncer officiellement aux habitants du quartier sa décision de ne pas détruire les îlots d'habitation à proximité de la place de Belgique pour y reconstruire l'école Jean-Jacques Rousseau. Sa visite du quartier le 16 février dernier lui avait permis de juger l'état réel des îlots concernés et d'opter pour la réhabilitation. Les habitants du quartier ont applaudi et félicité M. Le Maire suite à ses propos.

L'opération PNRQAD n'est pas abandonnée et est toujours éligible (financements de l'Etat et de la Municipalité). Elle sera validée lors de la séance du conseil municipal du 31 mars prochain.

La concertation va être relancée : réhabilitation du quartier, restauration des maisons et des logements, reconquête de l'espace public..... Les habitants seront informés de toutes les aides mises en place pour rénover leurs biens. Ce qui est sûr, il y aura un suivi strict de certaines réhabilitations pour ne pas tomber dans le cycle des « marchands de sommeil » et éviter un processus de dégradation du quartier. Un périmètre renforcé (sa détermination exacte n'est pas encore figée) permettra à certains propriétaires d'avoir des aides supérieures et si leur bien est trop dégradé, la municipalité pourra exiger qu'ils fassent les travaux (une déclaration d'utilité publique sera alors proposée en conseil municipal).

Les services de l'urbanisme seront à l'écoute et à la disposition des habitants pour monter leurs dossiers de demande de subvention (dossier type) : ravalement de façades, économie d'énergie, travaux de réhabilitation ou de restauration.....pour les propriétaires occupants et les bailleurs (qui peuvent également bénéficier de la Loi Malraux).

L'expérience du quartier Gare va servir de jurisprudence concernant la concertation avec les habitants et les associations locales en s'axant sur un travail de proximité (ne pas s'éloigner du terrain semble essentiel). On a pu s'apercevoir qu'ici les riverains étaient très attachés à leur quartier.

En ce qui concerne l'école Jean-Jacques Rousseau, le choix est dorénavant porté sur une réhabilitation in situ (et agrandissement sur les parkings SNCF en négociation). L'école devrait être prête d'ici 3 à 4 ans.

En conclusion, les habitants ont salué la décision courageuse de Jean-Marc PUJOL qui s'est opposé à la destruction d'un bout de notre quartier. Les propriétaires et locataires menacés d'expulsion ont exprimé leurs gratitude.

Tout le monde (associations + Municipalité) souhaite travailler ensemble sur les projets du quartier : école, place de Belgique, Parc de la Pépinière, quais de la Basse, salle Bolte.....Une nouvelle réunion de concertation est déjà prévue, dans ce sens, fin avril.

Qu'est-ce que la Loi Malraux ? Le dispositif Malraux permet aux propriétaires d'immeubles anciens situés dans certaines zones protégées, qui effectuent des travaux en vue de leur restauration, de déduire l'intégralité de leur coût de leur revenu imposable, s'ils s'engagent à louer ces immeubles en non meublés, pendant 6 ans, une fois la restauration achevée.

- **L'ARCHITECTURE DU QUARTIER GARE**

L'**Hôtel MAYDAT** (construit en 1940) est situé au 12 bis quai Nobel.

Son architecte est Alfred JOFFRE qui réalise ici un projet très personnel dans lequel il associe avec brio des motifs régionalistes et modernistes :



Alfred JOFFRE est né le 30 mai 1886 à Constantinople (Turquie). Il s'installe comme architecte à Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales. Dans la première moitié du XX^e siècle, Alfred Joffre est contemporain de Férid MUCHIR, Raoul CASTAN et Edouard MAS-CHANCEL, Viggo DORPH-PETERSEN, Claudius TRENET, Léon BAILLE, Joseph BERTHIER, Julien CHARPEIL, Henry SICART, Eugène MONTES, Jean MEROU, Pierre SANS, Louis TRENET, Jean FERRER, Félix MERCADER, Louis TILHAC, Joseph ROQUE, Henri GRAËLL, Cyprien LLOANSI, Joseph PRUDHOMME... tous bénéficient de commandes privées nombreuses qui favorisent leur carrière d'architectes, d'ingénieurs ou d'entrepreneurs à Perpignan. Alfred JOFFRE retient l'attention. L'ancien commis d'agence collabore avec un « architecte des Monuments Historiques » de la ville, Mr Sans, qu'il remplace à son décès en 1921 ; à partir de 1933 et jusqu'à la fin des années 1940, il réalise avec son neveu Férid MUCHIR de nombreux édifices. En 1935, il cosigne avec Edouard MAS-CHANCEL le projet de pavillon du Roussillon pour l'Exposition de 1937 à Paris, sous la devise « Ruscino ». Le Rapport général sur l'exposition de 1937 consacre au pavillon quelques pages en demi-teinte (surtout à cause du manque d'enthousiasme des professionnels du Roussillon à l'animer et à le financer). Cette collaboration influence probablement son travail. Alfred Joffre remporte le concours d'architecture lancé par la ville de Perpignan en 1935, pour la construction d'un lycée de garçons (Lycée François Arago).

- **EN BREF !!!**

- La campagne de dératissage et de désinsectisation systématique des réseaux des eaux usées aura lieu dans notre quartier Gare du 2 au 4 mai.
- Les premiers coups de pelle ont commencé le lundi 21 mars concernant l'agrandissement du parking de surface Quinta (+ 50 places de stationnement).



- A l'initiative de la CCI et de la Municipalité, deux banderoles ont été installées, l'une avenue de Gaulle côté SNCF, l'autre bd des Pyrénées pour signaler que les commerces restent ouverts durant les travaux. Nous les remercions vivement.



- Le jeudi 24 mars, nous avons rencontré M. BEC, Responsable médiation et trouble du voisinage, qui est un service de la Police Municipale mis en place depuis 1997. Le but de cette visite est de rencontrer les associations de quartier afin de faire remonter les problèmes de sécurité, de squat, voitures abandonnées..... dans un quartier et de servir de relai avec d'autres services municipaux (Hygiène, Police municipale,...). Ce service gère donc les problèmes de voisinage, de bruits..... Il intervient aussi bien pour les privés et les professionnels. En ce qui concerne le bruit généré (bars, discothèques, restaurants.....), il réceptionne les courriers des plaignants (courrier toujours adressé à M. Le Maire) et intervient. Pour des soucis de sécurité (vol,...), il est important que le plaignant dépose plainte au commissariat. Le but de cette entrevue avec notre association était de faire remonter rapidement les problèmes survenues dans le quartier et d'intervenir rapidement (ronde de la police municipale supplémentaire, gestion éventuelle de squat, nuisance.....). Ainsi, nous avons évoqué les problèmes de vol rue de Paris et rue Oliva, quai Nobel (agression pour vol de portable....), le squat de l'Hôtel Drancourt, les divers squats entre le parking SNCF et les jardins des habitations rue Courteline, les problèmes de sécurité au niveau du pont SNCF et l'avenue de Grande-Bretagne, la présence policière sur l'avenue de Gaulle, l'agression du Huit à 8..... M. BEC va déjà intervenir sur les points précités. Il demande aux habitants et commerçants du quartier de faire remonter ces délits et soucis via l'association de quartier pour une gestion rapide des problèmes. L'association servira de relais avec ses services afin d'intervenir rapidement.
- A partir du lundi 4 avril, le Petit Bus gratuit circulera dans notre quartier, la prise en charge : pose et dépose se fait à la demande (il suffit de le signaler au chauffeur). Son itinéraire sera la montée de l'avenue de Gaulle, rue Courteline, quai Hanovre et quai Nobel, puis place de Catalogne.
- Le 4 avril également, reprise des travaux : réseaux secs au début de l'avenue de Gaulle côté place de Catalogne.
- Le feu tricolore installé au bout du quai Nobel permettant de tourner à gauche est une réelle bouffée d'oxygène pour les habitants du quartier pour rejoindre le Centre-Ville ou la voie rapide. Merci aux services techniques d'avoir réagi rapidement à notre requête. Toutefois afin que cet aménagement soit parfait, il serait intéressant de créer un surbaissé au droit de ce nouveau feu afin que les riverains du quartier piétons, personnes à mobilités réduites puissent aussi bénéficier de cette bouffée d'air. Ceci a peut être été prévu dans un second temps par la Ville de Perpignan. Toutefois, si ce n'est pas le cas nous n'hésiterons pas à le proposer.
- Pour information, le parking souterrain du « Centre del mon » est gratuit les 20 premières minutes.
- Parution du premier « journal du territoire ouest » le vendredi 1^{er} avril, journal d'information de la Ville de Perpignan concernant nos quartiers.

- A l'occasion de la « Fête des Voisins », le vendredi 27 mai, le comité d'animation mené par Paul Coursimault (paul.cousimault@gadz.org) a décidé d'organiser un repas « à partager », place de Belgique (à partir de 19h30 jusqu'à 23h). Il s'agit d'un moment privilégié, convivial d'échange et de rencontre où chacun est invité à porter une de ses spécialités culinaires à faire goûter à ses voisins, une sorte de « melting-pot gastronomique », le tout, si nous le pouvons, bercé par une musique d'ambiance.
Merci à toutes les bonnes volontés de se faire connaître !!!!!

- Nous avons un Commissaire de quartier : Bernard CAFFIN. A savoir un commissaire de quartier est désigné par le Maire et est responsable devant lui seul. Il est chargé en son nom d'une mission de service public, d'information et de conseil auprès des concitoyens en matière sociale, de cadre de vie et de sécurité. Il est militant actif de la démocratie de proximité.

CONCERT

Eglise St Joseph
Samedi 9 avril à 18h00



Ensemble vocal et instrumental
MADRIGALIS
Direction musicale : Maryse Tatangelo
VICTORIA - MONTEVERDI - SCARLATTI

Entrée 12€ - Gratuit enfants moins de 12 ans
Renseignements Josy Videau : 04 68 89 25 65 - 06 72 60 55 39

- Fleurissons notre ville
inscriptions jusqu'au 30 avril 2010

**Concours
des fenêtres et
balcons fleuris**
avril, mai, juin 2010

Inscriptions à la direction de l'Environnement
et Propreté urbaine
BP931 66931 Perpignan Cedex
☎ 04.68.66.30.48 Fax : 04.68.66.34.74
de-secretariat@mairie-perpignan.com

NOS COMMERCANTS !!!



- Le 35 de la rue Paul Massot abrite un artisan cordonnier. Cécile CASASAYAS s'est mise à son compte il y a plus d'un après avoir appris le métier pendant 7 ans auprès de son grand-père Jean-Pierre PLANAS qui avait créé l'atelier 27 ans auparavant. La Cordonnerie CASASAYAS répare vos chaussures, sacs, vestes et même refait des clés.

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 18h. Le samedi de 8h45 à 12h30.

Tel : 04.68.34.02.19



- Au n° 56 de l'avenue de Gaulle, M. et Mme LUCAS sont les derniers fleuristes du quartier sous l'enseigne « A Aurore Fleurs », depuis plus de 25 ans.

Pour info, Sylvie est la secrétaire du Groupement des Commerçants et Artisans Gare-Catalogne.

Ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 20h (sauf dimanche après-midi)

Tel : 04.68.51.34.75

COMMERCES OUVERTS

Durant les travaux, les commerçants vous accueillent.

QUARTIER DE LA GARE



- **DECOUVRONS ET AIMONS NOTRE QUARTIER**



Encore, un petit clin d'œil sur notre patrimoine en regardant de plus près nos balcons avec ces exemples remarquables de ferronnerie. Ouvrons les yeux !!!!!

- **REVUE DE PRESSE DU QUARTIER GARE**

L'Indépendant, samedi 19 mars : *Rénovation de l'avenue de la gare : la pression monte.*
Nouvelle réunion publique mercredi soir sous affluence avant le vote en conseil, le 30 mars.

ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez-la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.

CONTACT SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION : BEATRICE SOULE-ROIG AU 04.68.35.68.35